Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Août 2017)





Bien concerné

41 Avenue Charles Peguy - Logement 2 - R+1 - ESC C2

77000 MELUN

Propriétaire

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

Donneur d'ordre

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

CONCLUSION DU RAPPORT:

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Date du rapport : 09/03/2020 Date de visite : 26/02/2020

Fait à : VILLEPINTE

Référence du dossier : Diffus OPH77

Référence du rapport :

13LC20102 09/03/2020 - 10:52

Nombre de prélèvements : 9

Auteur du rapport : Alain LEITE LOPES **Fonction** : Opérateur de repérage

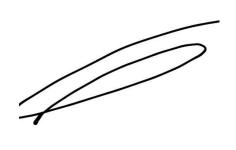
Certificat de compétence : n° CPDI4715

Délivré par : ICERT

Contrat d'assurance :

AXA France

313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX



1/21

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.



SOMMAIRE

I. F	PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE	3
1.	PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE	3
2.	PERIMETRE DU REPERAGE	
II. C	CONCLUSIONS	5
III.	OBJET DE LA MISSION	5
1.	DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	6
2.	PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	
IV.	DEROULEMENT DE LA MISSION	6
1.	PRESTATIONS REALISEES	6
2.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
3.	PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	
4.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	
V. F	RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	9
1.	MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	9
2.	LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	9
VI.	OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	
ANNE	EXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION	12
	EXE 2 - PV ANALYSES	
ANNE	EXE 3 - AUTRES DOCUMENTS	16
	EXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES	
ANNE	EXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE	18
ANNE	EXE 6 - PLANS / CROQUIS	20



I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

			77 - oph (ue s	eme	et mai	ne		PAGE	N° 1
	1 ET ADRESSE 7 - oph de se				BON DE TRAVAUX			2020 :	3835	
ANT. MELUN PORTE BRIE 10 AVENUE CHARLES PEGUY CS 90074 77002 MELUN CEDEX Tél: 01 64 14 11 11 Siret: 27770001900015 Réf. fournisseur F / 5149 Marchén° 2017 4473 1 Provenance Objet HONORAIRES		5	SOCOTEC DIAG (EXPERT HABITAT) 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144							
SERVICE SCE MELUN PORTE BRIE				ÉMETTEL		E CYNTH	IA			
LOCALISATION Programme 13 MELUN - MONTAIGU				SU L						
ADRESSE	Tranche	3	Ensemble U000	Escalier	C2	Étage 01 Retrait des c	Logen lés CH	nent 2 I EZ LE GARDI	Module 13I EN	LC20102
7.511.2002	41 AVENU	E CH. P	EGUY 77000 MEL	UN						
DÉL	AI D'EXÉCU	ION	4 JOURS		PÉRI	ODE DU 2	4-02-2020	AU 27-02	2-2020	
ARTICLE		DÉS	IGNATION			QUANTITÉ	PRIX	UNITAIRE H	і.т. то	TAL H.
AMI45			E AVANT TRAVAUX - TV RATIONS ENTRE 1 A	'X		1,00		5,27		5,27
	ANALYSE DE 1 A	10 PRELE	ATOIRE - ANALYSE ME EVEMENTS ISSUS			8,00		50,58		404,64
			SOLS, BLANCHIMENT JRS CUISINE SALLE DI							
			RDIEN 06 86 40 92	_						
TOTAL H.T.										409.9
H.T. ACTUALIS	E									400,0
COEFFICIENT	REGIONAL									
TOTAL H.T.										
T.V.A.		20.	.00 %							81,9
TOTAL T.T.C.										491,8
AFFECTATION BU	JDGÉTAIRE		CODES	STRUCTU	RE ET SC	HÉMA: TECH	HNI			
CODE BUDGET	RUBRIQUE	II	NSTANCES		LIBELLÉ	DU POSTE BUD	GÉTAIRE		MONTA	ANT T.T.C
1 HONAMIA	A760	AME2	ME2	HONO	RAIRES DI	AG AMIANTE				491,89
AFFECTATION AN	IALYTIQUE									
CODE BUDGET	-	RÉFÉREN	CES PATRIMOINE		RÉFÉREN	CES OCCUPANT			MONTA	ANT T.T.C
1 HONAMIA	1	3 3	U000 C2 13LC20	102 L	3807					491,89
		\/c:	r on page 2 le avi	ito du PC	N DE T	20//0117 202	n 202F			
		VOII	r en page 2 la sui	ite au BC	או שם אוי	AVAUA 202	0 3033			

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE



HABITAT 77 - oph de s	PAGE N° 2	
	BON DE TRAVAUX	2020 3835
		Édité le 24-02-2020
	Le Service Émetteur	ĺ

ACCUSE DE RECEPTION A	RETOURNER AU RESPONSABLE D'	ANTENNE DES LA FIN DE L'EXECU	HON DES TRAVAUX
E SOUSSIGNÉ	CERTIFIE QUE	LES RÉPARATIONS FAISANT L'OBJET	DU B.T. 2020 3835
ONT BIEN ÉTÉ EFFECTUÉES	PAR L'ENTREPRISE	LE	
		-	
HEURE D'ARRIVÉE :	SIGNATURE DU LOCATAIRE	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT	POUR L'ENTREPRIS

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

2. PERIMETRE DU REPERAGE

Pièces concernées	Travaux	Ouvrages ou composants de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Remarques particulières
	Selon BT			



II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Entrée - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Chambre 3 - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Couloir - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Débarras - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Séjour - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

- 1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
- 2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
- 3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
- 4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire);
- 5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
- 6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
- 7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
- 8. L'identification de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
- 9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation et de transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 :
- 10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le repérage est basé sur les composants de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017.

Rappel réglementaire :

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations



- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : LOGEMENTS COLLECTIFS Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveau	Local	Concernée
R+1	Entrée	Concerné
R+1	Chambre 3	Concerné
R+1	Cuisine	Concerné
R+1	Salle d'eau	Concerné
R+1	Buanderie	Concerné
R+1	Chambre 1	Concerné
R+1	Séjour	Concerné
R+1	Couloir	Concerné
R+1	Chambre 2	Concerné
R+1	Débarras	Concerné
R+1	WC	Concerné
R+1	Gaine technique	Concerné

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC

Laboratoire(s) d'analyse : ITGA 3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX

- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE



Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre I. 2.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de l'absence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

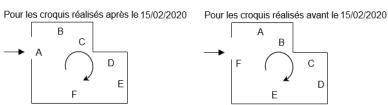
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s): NEANT

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Parties non visitées

Pièce et étage	Justification
NEANT	

Eléments non inspectés et justification

Rapport N°: 13LC20102 26/02/2020 Version: 09/03/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



PIECE ET ETAGE	REPERAGE	MATERIAUX OU PRODUITS	JUSTIFICATION
NEANT			

Eléments à sonder ou à analyser non présents :

Aucun

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Commentaire:

Occupation des locaux : Vacant

RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Néant
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	



V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation. Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§5.2)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonne « Identification », figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Entrée - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Chambre 3 - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Couloir - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Débarras - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Séjour - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

QUANTITATIF DES ELEMENTS AMIANTES

Ouvrages ou composants	Parties d'ouvrages ou de	Unité de mesure	Quantité	Poids	Poids total
de la construction	composants			(t / U)	estimé
NEANT					

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Salle d'eau - R+1	Autres	Sol	Carrelage	P002 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE
Salle d'eau - R+1	Autres	Sol	Carrelage	P002 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+1	Autres	Sol	Carrelage	P002 (Fr2)	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Sol	Carrelage	P002 (Fr1)	ZPSO
WC - R+1	Autres	Sol	Carrelage	P002 (Fr1)	ZPSO
WC - R+1	Autres	Sol	Carrelage	P002 (Fr2)	ZPSO
Buanderie - R+1	Autres	Sol	Revêtement souple	P003	RESULTAT ANALYSE

Rapport N°: 13LC20102 26/02/2020 Version: 09/03/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79



Pièce et Etage	Ouvrage ou Localisati composant de la		Partie d'ouvrage ou de composant	Identification	Justification
	construction		à inspecter ou à sonder		
Cuisine - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P004	RESULTAT ANALYSE
Buanderie - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P004	ZPSO
Salle d'eau - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P004	ZPSO
WC - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P004	ZPSO
Débarras - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P005	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P005	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P005	ZPSO
Chambre 3 - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P005	ZPSO
Couloir - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P005	ZPSO
Séjour - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P005	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Mur A	Béton	P006	RESULTAT ANALYSE
Buanderie - R+1	Autres	Mur B, Mur C	Béton	P006	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Mur B	Béton	P006	ZPSO
Salle d'eau - R+1	Autres	Mur E	Béton	P006	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Mur D	Enduit	P007	RESULTAT ANALYSE
Salle d'eau - R+1	Autres	Mur F, Mur G	Enduit	P007	ZPSO
WC - R+1	Autres	Mur A, Mur C, Mur D	Enduit	P007	ZPSO
WC - R+1	Autres	Mur B	Enduit / Peinture	P008	RESULTAT ANALYSE
Buanderie - R+1	Autres	Mur A, Mur D	Enduit / Peinture	P008	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Mur C	Enduit / Peinture	P008	ZPSO
Salle d'eau - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D	Enduit / Peinture	P008	ZPSO
WC - R+1	Autres	Colonnes de chutes	Conduit Metal	P009	RESULTAT ANALYSE
Salle d'eau - R+1	Autres	Colonnes de chutes	Conduit Metal P009		ZPSO
WC - R+1	Autres	Mur B	Plinthes	P010	RESULTAT ANALYSE
WC - R+1	Autres	Mur A, Mur C, Mur D	Plinthes	P010	ZPSO

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse



VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

Identification: P001

Pièce et étage : Entrée R+1

Localisation: Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Dalle dure cassante grise + colle bitumineuse noire avec poussières non séparable + ragréage beige en vrac non séparable

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P002 (Fr1)

Pièce et étage : Salle d'eau R+1

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Carrelage)

Descriptif Laboratoire : Carrelage

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr2)

Pièce et étage : Salle d'eau R+1

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Carrelage)

Descriptif Laboratoire : Colle grise hétérogène avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P003

Pièce et étage : Buanderie R+1

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)

Descriptif Laboratoire : Revêtement souple marron avec poussières +

matériau plâtreux blanc en vrac non séparable

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P004

Pièce et étage : Cuisine R+1

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit

plâtreux blanc en vrac avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P005

Pièce et étage : Débarras R+1

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit

plâtreux blanc en vrac avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P006

Pièce et étage : Cuisine R+1

Localisation : Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit

plâtreux blanc en vrac avec poussières

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P007

Pièce et étage : Cuisine R+1

Localisation : Mur D

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit

plâtreux blanc en vrac avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P008

Pièce et étage : WC R+1

Localisation: Mur B

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit gris

en vrac avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P009

Pièce et étage : WC R+1

Localisation : Colonnes de chutes

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Conduit Metal)

Descriptif Laboratoire :

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P010

Pièce et étage : WC R+1

Localisation : Mur B

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Plinthes)

Descriptif Laboratoire : Carrelage + colle beige avec poussières non séparable + couche marron en vrac non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE





ANNEXE 2 -PV ANALYSES



Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D - 31 Av de l'Harmonie 59650 VILLENEUVE D'ASCQ Tel: 03.20.86.20.72 Fax: 03.20.87.99.78 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971



Liste des sites et portées

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19867 EN DATE DU 06/03/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

> Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client: SOCOTEC DIAGNOSTIC - AGENCE VILLEPINTE Réf. Commande ITGA : П0720-19867 Réf. Commande Client : 13LC20102--01

Reçu au laboratoire le : 02/03/2020

Préparation(s): Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Pour une analyse au Microscope Optique à Lumère Polarisée (MOLP): Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai:
(1) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085)

(2) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT453) (3) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

 Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
 Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050): Morphologie, EDX et Technique(s) Analytique(s):

ou diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantic si la teneur est supérieure ou égale à $0,1\,\%$ en masse.

Résultat(s):

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante	
Rêf dossier client :	Logement 2 - R+1 - E	1-41 Avenue Charles Pegguy - Réf échantillon ITGA : ITO72003-646				
* Dalle dure cassant bitumineuse noire non séparable + ra vrac non séparable	avec poussières gréage beige en	META (3)	1	06/03/2020	Prèsence de fibres d'amiante / Chrysotile	
Réféchantillon client :	13LC2010201 - 41 Avenue Charles Pegguy - Logement 2 - R+1 - ESC C2 77000 MELUN 13LC20102P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / Salle d'eau Sol Carrelage		Réféchantillon ITGA : ITO72003-647 Description ITGA : Carrelage / Colle grise hétérogène avec poussières			
* Carrelage		META (1)	F	06/03/2020	Amiante non détecté / -	
* Colle grise hétérogène avec poussières		META (L)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -	
Réf dossier client : Réf échantillon client :	13LC2010201 - 41 Avenue Charles Pegguy - Réf échantil Logement 2 - Rel - ESC C2 77000 MELUN 13LC20102P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Description - / Buanderie Sol Revêtement souple			: Revêtem	T072003-648 ent souple marron avec poussières / Matériau blanc en vrac	
 Revêtement souple marron avec poussières + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable 		META (L)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 1/2

Rapport N°: 13LC20102 26/02/2020 Version: 09/03/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social : 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél. : 03 21 73 41 44 Fax : 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19867 EN DATE DU 06/03/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante		
Réf dossier client :	13LC2010201 - 41 Av Logement 2 - R+1 - ESC 13LC20102P004 / LOG / Cuisine Plafond Er	C2 77000 MELUN EMENTS COLLECTIFS -	Réféchantillon ITGA: IT072003-649 Description ITGA: Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières				
Peintures multiples enduit plâtreux blar poussières	A CONTRACT OF CONTRACT CONTRAC	META (1)	L	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
Réféchantillon client :	13LC2010201 - 41 Av Logement 2 - R+1 - ESC 13LC20102P005 / LOG / Débarras Plafond	C2 77000 MELUN EMENTS COLLECTIFS -	Réféchantilion ITGA : ITO72003-650 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vracavec poussières				
Peintures multiples enduit plâtreux blar poussières		META(I)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier client :	Logement 2 - R+1 - ESC 13LC20102P006 / LOG	13LC2010201 - 41 Avenue Charles Pegguy - Logement 2 - R+1 - ESC C2 77000 MELUN 13LC20102P006 / LOGEMENTS COLLECTIFS - / Cuisine Mur A Béton			Réféchantillon ITGA : ITO72003-651 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac- avec poussières		
Peintures multiples enduit plâtreux blar poussières		META (L)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier client :	13LC2010201 - 41 Avenue Charles Pegguy - Logement 2 - R+1 - ESC C2 77000 MELUN 13LC20102P007 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / / Cuisme Mur D Enduit		Réféchantillon ITGA: IT072003-652 Description ITGA: Peintures multiples / Enduit plitreux blanc en vrac avec noussières				
Peintures multiples enduit plâtreux blar poussières		META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier client :	13LC2010201 - 41 Avenue Charles Pegguy - Logement 2 - R+1 - ESC C2 77000 MELUN 13LC20102P008 / LOGEMENTS COLLECTIFS - / WC Mur B Endui Peinture		Réf échantillon ITGA : ITO72003-653 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit gris en vrac avec poussières				
Peintures multiples enduit gris en vrac	1.0	META(I)	11	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier client :	Logement 2 - R+1 - ESC	-01 - 41 Avenue Charles Pegguy - Réféchantillon ITGA : IT072003-654 -R+1 - ESC C2 77000 MELLIN					
Carrelage + colle be poussières non sép- marron en vrac non	eige avec arable + couche	META (I)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -		

Validé par : Thomas OBEIN - Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Page 2/2



ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS

Aucun document disponible



ANNEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI4715

Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur LEITE LOPES Alain

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention Amiante Sans Mention*

Date d'effet: 17/01/2018 - Date d'expiration: 23/08/2022

Gaz Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet: 17/01/2018 - Date d'expiration: 21/06/2022

Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet: 17/01/2018 - Date d'expiration: 21/06/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit. Edité à Saint-Grégoire, le 15/01/2018.

1

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste 8 et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autre que ceux relevant de la mention.

Whilehold the place of the state of produits de la late. A et des matériaux et produits de la late. B et évaluations périodiques de l'itat de convenition des matériaux et produits de la late. A dans des immerbles consenties de la late. A dans de la late. A dans des immerbles de taveil hébergeant plus de 300 personnes coudans des bit imments reclusires. Missions de représage d'amétieux et produits de la late. Les exemptes vieles l'altes de late. Les exemptes vieles l'altes de la late. Les exemptes vieles l'altes de la late. Les exemptes vieles l'altes de late. Les exemptes vieles l'altes de lates du test de la late. Les exemptes vieles l'altes des traus de restrit ou de conforment.

Antid du 21 november 2006 modified difficients in a criter des certification des completences des prescries physiques opiniteurs des contraits de require disposition, au plant, des diagnostics du rique diministration par la plant des principateurs au des contrales au plant, des diagnostics du rique diministration par la plant des principateurs des certifications de la plant 200 disfirentinates in contrales de la plant 200 disfirentinates de la plant 200 disfirentinate de la malitation de plant 200 disfirentinates de la plant 200 disfirentinate de la plant 200 disfirentinates de la plant 200 disfirentinate de la plant 20



ACCREDITATION
Nº 4-6522
PORTEE
GETTECATION DESPONSES SURDE PERSONNES WAWACOFRACER

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev13



ANNEXE 5 -ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance

▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC 21 ROUTE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME

COURTIER

VD ASSOCIES 81 BOULEVARD PIERRE PREMIER 33110 LE BOUSCAT **Tél : 05 56 30 95 75** Fax : 08 97 50 56 06 Email: CONTACT@VDASSOCIES.FR Portefeuille: 0201478984

Vos références :

Contrat n° 10158549604 Client n° 0626089020

AXA France IARD, atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC **62450 AVESNES LES BAPAUME**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS suivantes :

AMIANTE:

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES

PLOMB :

DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION

ETAT PARASITAIRE : ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)

MESURES:

MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN

CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Manterre Cedex 722 05/460 R.C.S. Nanterre Entreprise règle par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 ns d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2



65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.

AUTRES :

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERS ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT)

ESRIS (ETAT DES SERVITUDES RISQUES ET D'INFORMATION SUR LES SOLS)

ERP (ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.

ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.

DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF

ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE

CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION

DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRETA TAUX ZERO
INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAULIQUES

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON: DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE

DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG.) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITÉ DE L'AIR INTERIEUR

VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGINS DE LEVAGE ET DE CHANTIER

DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE CONTROLE DE SÉCURITÉ DES AIRES DE JEUX

RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 02 Janvier 2020

2/2

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise rêgle par le Code des assurances - TVA Intraormunau



ANNEXE 6 -PLANS / CROQUIS

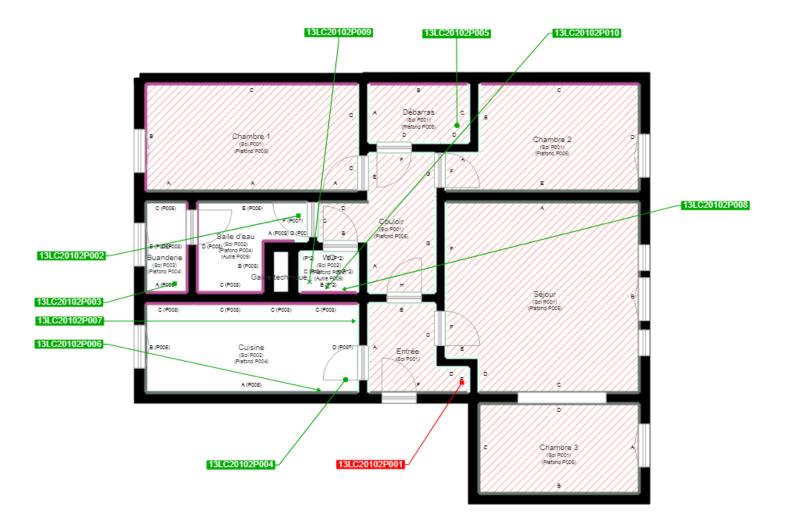


PLANCHE DE REPERAGE

Bien: 13LC20102 - 41 Avenue Charles Pegguy - Logement 2 - R+1 -ESC C2 77000 MELUN

Zone :R+1

Plan

Auteur :LEITE LOPES Alain

N° de planche :1/1

Légende type de mur :

- Cloisons Plaques de plâtre
- Murs Bois
- Murs Briques
- Murs carreaux de plâtre
- Murs Béton
- Murs porteurs et/ou mur de refend /
- Plaques de plâtre
- Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
- Murs Torchis
- Murs Brique / Enduit
- Murs Brique plâtrière
- Murs Pierre
- Murs Mâchefer
- Murs Parpaing
- Murs amiantés

Légende des prélèvements :

- Prélèvement de sol amianté
- Prélévement de sol non amianté
- Prélèvement de plafond amianté
- Prélèvement de plafond non amianté
- Prélévement de mur amianté
- → Prélèvement de mur non amianté
- X Autre type de prélèvement amianté
- X Autre type de prélèvement non amianté
- Sols amiantés
- N Plafonds amiantés
- Sols et plafonds amiantés